CEROM

Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-mer

Les conséquences économiques de la crise sanitaire dans les Outre-mer

Dans les Outre-mer, la crise sanitaire est intervenue au mois de mars 2020 dans des conjonctures économiques contrastées. L'impact économique sur la stricte période du premier confinement apparait moins important que dans l'hexagone du fait du rôle amortisseur du secteur des administrations, dont le poids est à différents degrés plus important qu'en métropole et, pour les territoires du Pacifique, d'une durée de confinement plus courte. Les répercussions sur l'année 2020 pourraient néanmoins être au final plus sérieuses dans certains territoires, notamment en Polynésie, du fait de la taille et des spécificités de ces économies.

Suite au premier confinement, la reprise de l'activité a été marquée comme en métropole grâce aux mesures de soutien à l'économie par un rebond important à la fin du deuxième trimestre. La consommation des ménages a bien résisté jusqu'en fin d'année et les difficultés de trésorerie des entreprises ont été limitées grâce aux dispositifs de soutien mis en place, notamment les prêts garantis par l'Etat. Cependant cette reprise rapide de l'activité ne dissipe pas pour autant les inquiétudes des chefs d'entreprise sur les conséquences de la baisse d'activité en 2020 et sur les perspectives d'évolution de l'activité dans les prochains mois.

Avertissement méthodologique :

L'ampleur inédite du choc économique lié aux mesures d'endiguement de la première vague épidémique a présenté un véritable défi statistique. Les mesures à court terme produites par l'Insee sur la France, fondées sur des estimations de baisses d'activité par rapport à une situation considérée comme normale, c'est-à-dire qui se réfère à la même période de l'année précédente, reposent sur de nombreuses hypothèses et doivent donc être interprétées avec prudence. Il en va de même pour les estimations produites sur les économies ultramarines dans le cadre du partenariat CEROM, suivant des méthodologies qui s'inspirent de celles mises en œuvre en métropole, mais qui diffèrent parfois suivant les territoires *(cf. Pour comprendre ces résultats)*.

Néanmoins, comme cela a été vérifié au niveau national après l'intégration des sources de données observées dans les comptes trimestriels (les estimations avancées se sont avérées au niveau national très proches de celles obtenues dans le cadre des comptes trimestriels), la convergence des résultats obtenus à partir de différents indicateurs quantitatifs et qualitatifs permet de considérer les analyses comparatives présentées dans cette note comme suffisamment robustes.

DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES PRÉ-COVID CONTRASTÉES

Depuis 2015, l'Outre-mer[1] connaît en moyenne le même taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) que la métropole de 1,5 % par an en volume. Cette croissance modérée recouvre cependant des situations fortement contrastées suivant les territoires.

Mayotte est le territoire qui connaît de loin la croissance la plus forte. Le PIB de l'île a accumulé près de 30 % d'augmentation en quatre ans de 2015 à 2018. L'impact important des mouvements sociaux en 2018 a freiné cet élan, limité la croissance réelle à un peu plus de 2 % et surtout manifesté la fragilité d'une économie de petite taille et encore largement informelle.

Inversement La Réunion est l'économie la plus importante des départements et régions d'outremer (DROM) par sa taille. Elle a connu une croissance du PIB dynamique et régulière, de 2,6 % par an en moyenne sur la période (*cf. figure 1*). L'impact du mouvement des gilets jaunes qui avait pesé sur l'économie à la fin de l'année 2018 a été partiellement compensé par les mesures d'urgence économiques et sociales en 2019.

1 Des taux de croissance contrastés selon les territoires

Croissance du PIB en volume depuis 2014 (base 100 en 2014)

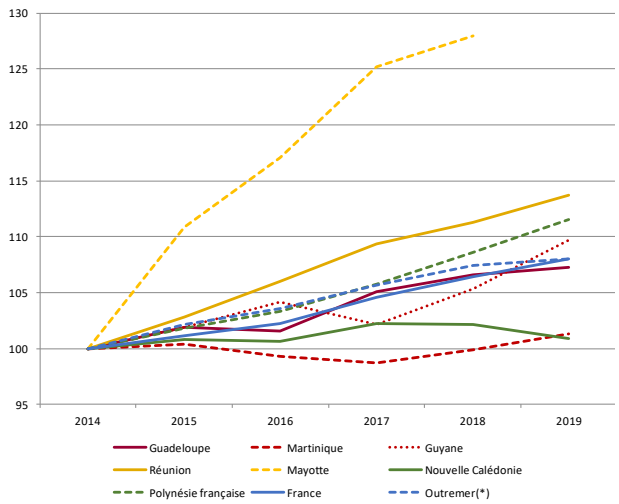

Source : Insee
Données estimées pour Mayotte à partir des PIB en valeur et IPC local ; Outremer calculé en 2019 hors Mayotte

Dans les autres DROM, la croissance économique est à la fois plus faible, voire quasi-nulle à la Martinique, et plus instable. La Guadeloupe, la Martinique et la Guyane ont ainsi toutes trois connu au moins une période de récession au cours des cinq dernières années. Celles-ci ont eu pour origine la chute des investissements des collectivités locales en 2016 en Guadeloupe ou Martinique, ou des conflits sociaux comme en Guyane en 2017. Elles frappent des économies capables de rebondir mais entravent leur développement à moyen terme.

Dans les territoires du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie est en quasi-stagnation ces dernières années et connaît même en 2019 une baisse du PIB en volume, ce qui marque une véritable rupture par rapport au rythme de croissance de 3 % par an connu durant les deux décennies précédentes. Le territoire pâtit de la situation difficile du secteur du nickel mais également des incertitudes institutionnelles qui pèsent sur la confiance des investisseurs. À l'opposé, après avoir connu des années difficiles, l'économie s'est redressée en Polynésie française et le rythme de croissance atteint 2,7 % par an en 2018 et 2019.

Par ailleurs, à ces disparités en termes de croissance économique s'ajoutent des dynamiques démographiques fortement contrastées. En Guyane, la croissance économique heurtée a atteint en moyenne ces cinq dernières années la moitié du rythme de croissance de la population, de 2,3 % par an (sur la période 2012-2017). Cela se traduit par une perte sensible de revenu par habitant pour ce territoire qui reste très pauvre, malgré l'élan donné par le plan d'urgence de 2018, qui a permis de retrouver une augmentation du PIB par habitant.

Par comparaison, Mayotte jouit d'un dynamisme démographique supérieur (+3,8 % par an) et d'un niveau de PIB par habitant nettement plus faible qui en fait de loin le territoire le plus pauvre des Outre-mer. Dans ce contexte, la croissance économique élevée permet une augmentation significative du revenu par habitant. Pour autant, comme le mouvement social de 2018 l'a confirmé, l'île souffre encore d'un manque important d'infrastructures et de services dans plusieurs domaines dont la santé, ainsi que d'un contexte d'insécurité qui pèse sur le climat des affaires, qui sont autant de vulnérabilités dans le contexte de la pandémie.

La situation est encore différente en Guadeloupe et en Martinique où les populations jeunes sont très mobiles, ce qui se traduit par une baisse tendancielle du nombre d'habitants. Dans ces conditions, même une croissance très faible comme en Martinique (0,3 % par an en moyenne depuis 2015) n'a pas d'impact négatif sur le PIB par habitant.

L'IMPORTANCE DES SERVICES NON MARCHANDS DANS LES OUTRE-MER A ATTENUÉ L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU PREMIER CONFINEMENT

Lors de la première vague de la crise sanitaire, les mesures de confinement ainsi que celles de soutien économique de l'activité et de l'emploi ont été dans l'ensemble similaires dans les DROM à celles mises en place en métropole (*cf. Encadrés 1 et 3*). Dans les territoires du Pacifique, comme la crise

[1] Hors Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

sanitaire a été plus faible, la durée du confinement a été moindre mais en revanche des mesures de confinement externe beaucoup plus strictes ont été appliquées. Quant aux mesures de soutien économique, elles ont été identiques à l'hexagone pour ce qui concerne les prêts garantis par l'Etat (PGE) et le fonds de solidarité, et été déployées dans les mêmes conditions. A l'instar de la BCE, la politique monétaire de l'IEOM a changé d'échelle, avec des refinancements dont le volume a été multiplié par 10 entre novembre 2019 et fin 2020, et avec des maturités allant jusqu'à 36 mois. S'agissant des mesures de soutien de l'emploi, qui sont du ressort des gouvernements locaux, elles se sont rapprochées de celles mises en place en métropole, grâce à un dispositif de chômage partiel en Nouvelle-Calédonie et à deux dispositifs exceptionnels de sécurisation de l'emploi et de sauvegarde de l'emploi des travailleurs indépendants en Polynésie française.

Encadré 1 : l'impact sanitaire de la Covid-19 dans les Outre-mer

Sur le plan sanitaire, l'impact des deux vagues épidémiques a été globalement moindre dans les Outre-mer qu'en France métropolitaine. Souvent présenté comme un handicap structurel, l'isolement et l'éloignement des départements d'Outre-mer constituent en la matière un avantage, puisqu'il permet de mieux maîtriser les flux de population.

Le virus Covid-19 a fait progressivement son apparition Outre-mer, d'abord dans le bassin Atlantique (les premiers cas ultramarins ont été identifiés à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy dès le 1er mars 2020), puis dans l'Océan Indien et dans le Pacifique (La Réunion et la Polynésie-française ont annoncé toutes les deux un premier cas dès le 11 mars). Au 15 janvier 2021, un peu plus de 62 000 cas avérés ont été dénombrés Outre-mer, depuis l'apparition du virus, et 500 décès y sont à déplorer. Rapportés à la population, ces chiffres montrent cependant une incidence de la maladie contenue comparativement à la situation observée en métropole. Les DOM ont été directement concernés par les mesures de confinement mises en place au niveau national lors de la première vague, soit à un stade plus précoce d'extension de la maladie, et les territoires du Pacifique ont rapidement mis en place des mesures sanitaires de même ampleur. Les chaines de transmissions suite à l'apparition des premiers cas importés ont ainsi pu être retracées précisément, ce qui a permis de retarder et limiter la progression de l'épidémie, sans empêcher complètement cependant qu'une pression importante soit enregistrée dans les infrastructures médicales, qui ont été localement et ponctuellement saturées. À Mayotte notamment, la situation a été et reste préoccupante, avec une partie de la population peinant à respecter rigoureusement les consignes sanitaires, notamment en période de confinement, en regard de ses conditions de logement et de vie précaires. En Guyane aussi, l'émergence de foyers épidémiques particulièrement virulents a conduit les autorités à mettre en place des mesures de couvre-feu, bien avant que de telles mesures soient de rigueur au niveau national.

Si la Nouvelle-Calédonie n'a pas échappé à la maladie, avec deux cas identifiés dès le 18 mars, en provenance d'Australie, l'épidémie y est restée extrêmement contenue, avec moins de 50 cas recensés au total, et très majoritairement importés. Seuls sont à ce jour épargnés les deux plus petits territoires en termes de superficies et de populations : Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna (où quelques cas isolés ont cependant été repérés au cours des quatorzaines imposées à l'entrée, sans aucune transmission à la population résidente). La situation plus favorable en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna (zone « Covid-free ») a permis de ne pas mettre en place de mesures de confinement ou de couvre-feu au cours de la deuxième vague (mais les mesures de distanciation sociale et de prudence y sont néanmoins recommandées), et l'ensemble des commerces et services restent ouverts. Mais cette situation plus favorable sur le plan de l'économie locale s'est faite au prix d'un isolement strict et continu (la circulation entre les deux territoires reste libre à ce stade), avec une limitation des vols au moins jusqu'à fin juillet 2021, et des déplacements des résidents strictement contingentés, limités à un motif impérieux, et conditionnés au retour à une quatorzaine obligatoire dans un hôtel).

Les différentes mesures d'impact du premier confinement sur le PIB des territoires (*cf. Pour comprendre ces résultats*) convergent dans leurs conclusions. Une première approche a consisté à appliquer aux structures sectorielles de l'ensemble des régions françaises, DROM compris, les baisses d'activité observées au niveau national[2]. Selon cette approche, les DROM apparaissent comme les régions les moins affectées du fait du poids plus important du secteur non marchand dans leurs économies (*figure 2*). En effet, le poids des services non marchands représente 54 % de la valeur ajoutée par secteur à Mayotte, entre 33 % et 37 % dans les autres DROM et en Polynésie française contre 22 % en France[3] (la Nouvelle-Calédonie fait exception dans les Outre-mer avec un poids de 24 %). Or, leur prise en compte en comptabilité nationale retient pour l'essentiel (à l'exception de certains services non administratifs) une valorisation par leurs coûts de production, principalement salariaux, ce qui les rend très inertes par nature. Si l'activité est donc nécessairement assez stable en raison de cette convention, le développement du télétravail a aussi permis dans la plupart des cas un maintien du niveau des services rendus.

[2] En particulier les évaluations de baisses d'activité à La Réunion et Mayotte intègrent des informations plus fines et complémentaires spécifiques à ces territoires.

[3] Territoire économique de la France au sens de la comptabilité nationale, lequel recouvre la métropole et les 6 régions ultra-périphériques (RUP), soit les cinq DOM et Saint-Martin.

2 Un recul de l'activité moins fort dans les DROM que dans les régions de l'hexagone

Variation d'activité économique régionale par rapport à une situation normale (*) en % lors du premier confinement

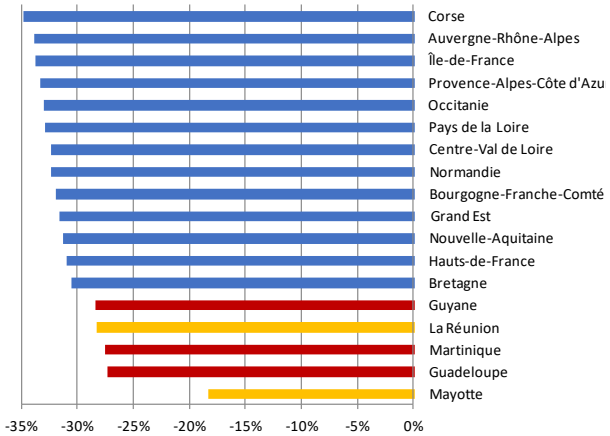

Source : calculs INSEE à partir de sources diverses
(*) par rapport à l'activité observée en 2019 sur la même période

Une deuxième approche, déployée dans le cadre du partenariat CEROM, s'appuie en partie sur des sources de données conjoncturelles locales (*cf. Pour comprendre ces résultats*). Ses estimations aboutissent aux mêmes constats. L'impact économique du premier confinement sur le PIB apparait moindre dans les DOM qu'en métropole (-18 % à Mayotte, -20 % à la Martinique et à la Guadeloupe, -25 % en Guyane et -28 % à La Réunion contre -33 % de baisse d'activité en France[4]). En revanche l'estimation de cet impact est similaire voire légèrement supérieur dans les territoires du Pacifique (-34 % en Polynésie française et - 44 % en Nouvelle-Calédonie)[5].

3 Une forte contraction de la demande durant le premier confinement

Évolution (*) en % des différents agrégats du PIB pendant le premier confinement

	PIB	Consommation finale	Investissement	Exportations	Importations
Martinique	-20	-18	-24	-50	-22
Guadeloupe	-20	-17	-19	-83	-32
Guyane	-25	-15	-20	-75	-17
Réunion	-28	-21	-58	-23	-8

Sources : CEROM, comptes économiques rapides et INSEE
(*) évolution estimée par rapport à l'activité observée en 2019 sur la même période

Dans les DROM, la baisse de l'activité a entrainé une baisse de la consommation, en raison de la fermeture de nombreux commerces et services, et des investissements (*figure 3*). À La Réunion, le recul de l'investissement est particulièrement marqué (-58 %) à cause de la chute de l'activité dans le secteur de la construction suite à l'interruption des chantiers, ce secteur recevant plus de la moitié de l'investissement. Cette baisse de la consommation se traduit mécaniquement comme en métropole par une augmentation de l'épargne des ménages (*cf. Encadré 2*).

La crise sanitaire entraîne également aux Antilles et en Guyane un effondrement des exportations[6], notamment aux Antilles dans les filières canne-sucre et fruits et légumes suite à l'arrêt des expéditions vers la métropole et en Guyane du fait de la déprogrammation de tous les lancements prévus par le centre spatial. Par ailleurs le confinement a entraîné au cours de cette période une chute de l'activité touristique dans l'ensemble des territoires ultramarins, avec par exemple une diminution de moitié des nuitées dans l'hôtellerie en Polynésie française au mois de mars (*cf. Encadré 4*).

Encadré 2 : l'épargne liquide forcée des ménages[1] ultramarins durant la crise sanitaire

Dans les territoires ultramarins comme dans l'Hexagone, le confinement a restreint la consommation des ménages, limités dans leurs déplacements géographiques et confrontés à la fermeture des commerces hors produits de première nécessité, mais aussi restaurants, infrastructures de loisirs, transports. La réduction de la consommation s'est traduite par une épargne dite « forcée » reflétant ainsi les restrictions imposées par le confinement. Ainsi, à fin juin 2020, après la fin du premier confinement, l'encours total d'épargne liquide des ménages ultramarins a enregistré une progression en glissement annuel comprise entre 8,5 % (COM du Pacifique) et 12,9 % (bassin Océan indien) contre 10,6 % pour la France (cf. graphique a). Un an auparavant, cette progression était comprise entre 3,4 % (DCOM de l'Atlantique) et 6,1 % (bassin Océan indien) contre 6,9 % pour la France.

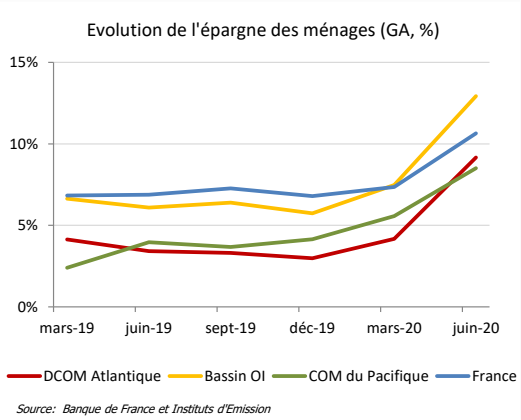

Les encours de dépôts à vue détenus par les ménages ultramarins ont tout particulièrement bénéficié de cette épargne forcée, puisqu'à fin juin ils ont crû de près de 10,9 % en glissement annuel dans les DCOM de l'Atlantique, 11,7 % dans les COM du Pacifique et même 16,1 % dans l'Océan indien (14,8 % pour la France), soit des évolutions bien supérieures à celles constatées un an plus tôt (cf. graphique b). Cette progression masque toutefois d'importantes

[4] Ces taux diffèrent pour les Antilles et la Guyane de ceux présentés par la figure 2 sur les comparaisons régionales du fait de la méthode employée pour les études CEROM, qui mobilise en partie des données conjoncturelles locales.
[5] À Saint-Pierre et Miquelon, les pertes d'activité ont été estimées dans un intervalle de -13 % à -31 % au mois de mars et dans un intervalle de -17 % à -34 % au mois d'avril.

[6] Les statistiques douanières incluent les échanges de biens avec la métropole, les autres Outre-mer et le reste du monde. Les échanges de services sont suivis séparément avec des indicateurs ad hoc, par exemple pour le tourisme.

disparités entre les territoires. En Guyane, à La Réunion, en Martinique et en Polynésie française, ces hausses se situent aux alentours de 15 %, tandis qu'elles dépassent même les 20 % à Wallis-et-Futuna et Mayotte. En Nouvelle-Calédonie, en Guadeloupe et à Saint-Pierre-et-Miquelon, la progression annuelle des dépôts à vue est comprise entre 7 et 10 %.

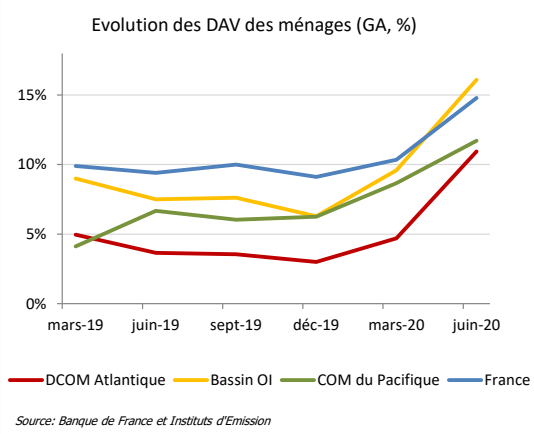

Enfin, les autres placements liquides (livrets A, comptes épargne logement, livrets de développement durable et solidaire, etc.) détenus par les ménages ultramarins (cf. graphique c) ont connu des évolutions moins dynamiques, comme en France, mais néanmoins marquées. Ainsi à fin juin 2020, leur progression annuelle est comprise entre 5,0 % dans les COM du Pacifique et 9,8 % dans l'Océan indien (7,7 % pour la France). Là encore les disparités entre territoires sont fortes puisque les évolutions varient entre 18,4 % (Mayotte) et -0,6 % (Saint-Pierre-et-Miquelon), les autres géographies enregistrant des progressions comprises entre 6,2 % (Guadeloupe) et 13,4 % (Guyane).

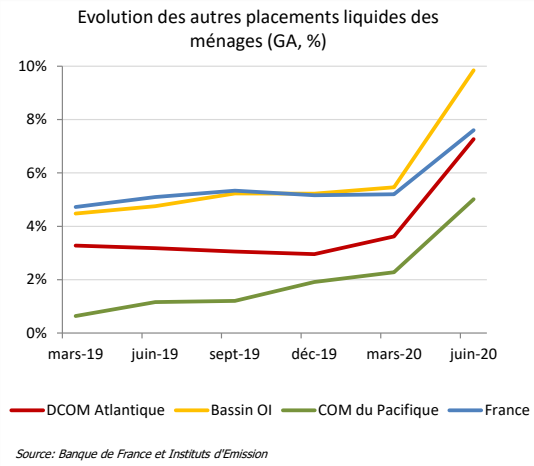

[1] L'analyse fournie dans cet encadré repose sur les placements liquides des ménages, à savoir : les dépôts à vue et les autres placements liquides (livrets bancaires, A, bleus, jeunes, livrets de développement durable, livrets d'épargne populaire, comptes épargne logement).

[2] Le terme France désigne dans cet encadré la métropole, la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin), Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte et La Réunion.

Au final, quatre constats sont à retenir de ce premier confinement.

Premièrement, les impacts sur le PIB ont été moins importants dans les DROM que dans les régions de métropole et ils apparaissent inversement corrélés au poids du secteur non marchand dans ces territoires (*figure 4*).

4 Le poids du secteur non marchand va de pair avec une baisse d'activité moins forte

Variation de l'activité (*) pendant le premier confinement et poids du secteur non marchand dans les Outre-mer

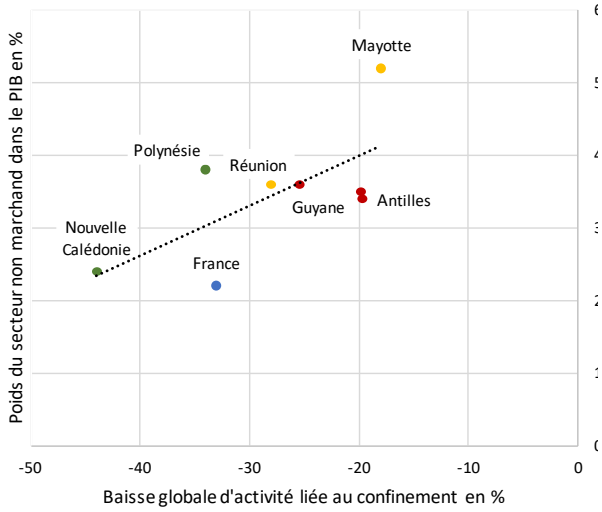

Source : CEROM ; INSEE, Comptes économiques

(*) variation estimée par rapport à une période « normale », c'est-à-dire l'activité observée en 2019 sur la même période

Dans le secteur des services non marchands, les baisses d'activité les plus fortes sont estimées à -14 % en France et à La Réunion et entre -10 % et 0 % dans les autres géographies ultramarines. Dans les secteurs marchands, les baisses d'activité sont beaucoup plus prononcées (*figure 5*).

Deuxièmement, à cet effet amortisseur majeur de la crise s'ajoute à La Réunion un second effet lié au faible poids des exportations dans l'économie. En effet, la contribution des exportations à la baisse d'activité y est quasiment nulle alors qu'elle représente un tiers de la baisse d'activité en France.

5 Des baisses d'activité prononcées dans les secteurs marchands

Variations de l'activité en % (*) pendant le premier confinement dans les principaux secteurs marchands

	Agriculture et IAA	Industrie Énergie	BTP	Commerce et services marchands
Martinique	-10	-38	-33	-34
Guadeloupe	-17	-30	-25	-35
Guyane	-10	-47	-31	-56
Réunion	-11	-47	-76	-31
Mayotte	-18	-37	-90	-30
Nouvelle Calédonie	-22	-44	-65	-57
Polynésie française	-50	-72	-70	-51
France	-9	-44	-79	-38

Sources : CEROM ; INSEE

(*) variation estimée par rapport à une période « normale », c'est-à-dire l'activité observée en 2019 sur la même période

Troisièmement, au niveau sectoriel, l'incidence de la crise s'est avérée moins prononcée dans les Outre-mer dans le

secteur de la construction, mais en revanche plus forte dans d'autres secteurs d'activités marchandes (*figure 5*). C'est le cas notamment du secteur manufacturier en Polynésie, du commerce et des services marchands dans les territoires du Pacifique et en Guyane. Ainsi, même si les économies d'Outre-mer ont été globalement moins affectées, le choc conjoncturel a pu être tout autant voire plus ressenti dans certaines activités marchandes qu'en métropole. Deux facteurs d'explication entrent en jeu, aux effets souvent difficiles à dissocier :

- un facteur structurel : la composition des secteurs d'activité peut différer fortement de la métropole et se caractériser par une sur représentation des activités les plus affectées par la crise telles que les transports ou les services liés au tourisme ;
- un facteur lié aux spécificités de la conjoncture ultramarine, du fait notamment des contraintes liées à l'ultra-périphéricité (éloignement, isolement, etc.).

Enfin, à cette diversité de situations sectorielles s'ajoute le fait que la durée du confinement interne *stricto sensu* a été réduite de moitié dans les territoires du Pacifique (du 24 mars au 20 avril, soit 27 jours en Nouvelle-Calédonie et du 20 mars au 29 avril, soit 40 jours, en Polynésie française) par rapport à la métropole et aux DOM (du 17 mars au 11 mai, soit 55 jours[7], *cf. Encadré 1*). De ce fait, l'impact de cette période sur le PIB annuel est réduit considérablement. Si l'on considère toute la durée au cours de laquelle il s'est appliqué, l'impact du premier confinement *stricto sensu* (hors mesures de confinement extérieur qui l'ont suivi comme en Nouvelle-Calédonie) peut être estimé ainsi autour de 3 points de PIB annuel dans les Antilles, à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie, de 4 points en Guyane, à La Réunion et en Polynésie française et de 5 points en France (*figure 6*).

6 Des pertes d'activité liées au premier confinement comprises entre 3 et 4 points de PIB

Estimation des impacts du premier confinement en points de PIB annuel

	Estimation de la baisse d'activité pendant le confinement (en %)	Durée du confinement en jours	Perte de points de PIB annuel
Martinique	-20	55	-3,0
Guadeloupe	-20	55	-3,0
Guyane	-25	55	-3,8
Réunion	-28	55	-4,2
Mayotte	-18	62	-3,1
Nouvelle-Calédonie	-44	27	-3,3
Polynésie française	-34	40	-3,7
France	-33	55	-5,0

Source : CEROM

[7] À Mayotte le confinement a été prolongé jusqu'au 18 mai, et a duré pendant 62 jours.

UNE REPRISE D'ACTIVITÉ SOUTENUE PAR LES DISPOSITIFS PUBLICS, MAIS QUI RESTE FRAGILE

Depuis la fin du premier confinement, un certain nombre d'indicateurs affiche des signes de reprise encourageants, notamment sous l'effet des dispositifs de soutien aux entreprises mis en place par les pouvoirs publics. Toutefois les inquiétudes demeurent nombreuses, rendant extrêmement incertaine la reprise économique dans les Outre-mer.

Le climat des affaires amorce un rebond à la fin du deuxième trimestre

Une mise en perspective de l'évolution des indicateurs du climat des affaires (ICA) au cours des cinq dernières années révèle à la fois l'ampleur de la crise économique connue au premier trimestre, mais également l'importance du redressement amorcé lors des deux trimestres suivants. Dans le bassin Antilles-Guyane (*figure 7*), après une détérioration très marquée au premier trimestre (plus bas niveau historique en Guadeloupe et en Guyane), l'ICA a nettement rebondi entre avril et juin dans les trois territoires, tiré à la hausse par les prévisions d'amélioration de l'activité au trimestre à venir. Si cette tendance s'est poursuivie au troisième trimestre, l'activité des entreprises demeure toutefois sinistrée dans certains secteurs avec d'importantes tensions sur les trésoreries et les délais de paiement.

7 Net rebond du climat des affaires dès la fin du deuxième trimestre dans les Antilles-Guyane et l'Océan Indien

Indicateur du climat des affaires dans les DOM (100 = moyenne de longue période)

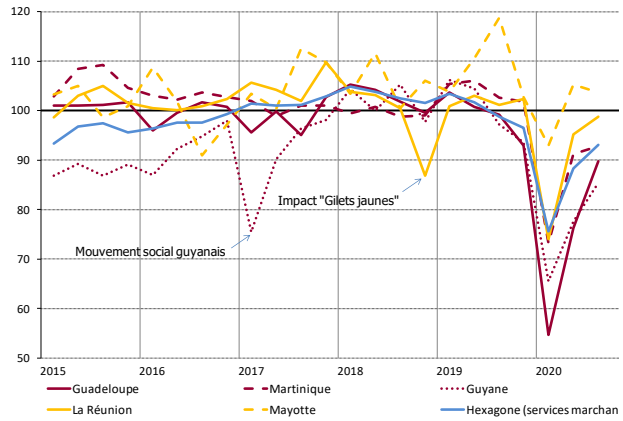

Source : IEDOM, IEOM, Banque de France
Dernier point : T3 2020
Les ICA harmonisés peuvent différer légèrement des ICA calculés pour chaque géographie.

Dans l'Océan Indien, l'ICA a également nettement reculé à La Réunion au premier trimestre. Le climat des affaires rebondit

dès le deuxième trimestre, traduisant l'amorce d'une reprise à compter de mi-mai et la perspective d'un retour à la normale. Comme dans le bassin Antilles-Guyane, l'ICA reste toutefois en dessous du niveau enregistré avant la crise au troisième trimestre, la situation étant très contrastée d'un secteur à l'autre (les secteurs du tourisme et de la construction restant particulièrement touchés).

Dans le Pacifique enfin (*figure 8*), la contraction de l'ICA en Nouvelle-Calédonie a été comparable à celle de l'hexagone au premier trimestre avec un rebond toutefois moindre au deuxième et au troisième trimestre. En Polynésie française, la chute a été particulièrement marquée puisque l'ICA affichait un niveau historiquement élevé fin 2019, avant le début de la crise. Contrairement aux autres géographies, le climat des affaires n'a par ailleurs pas rebondi entre avril et juin, conséquence notamment d'un secteur touristique prépondérant dans l'économie, qui peine à redémarrer. Grâce à la réouverture du trafic aérien international à partir de juillet, une nette reprise de l'ICA a été enregistrée au troisième trimestre[8].

8 Rebond du climat des affaires au troisième trimestre dans les COM du Pacifique

Indicateur du climat des affaires dans les COM du Pacifique
(100 = moyenne de longue période)

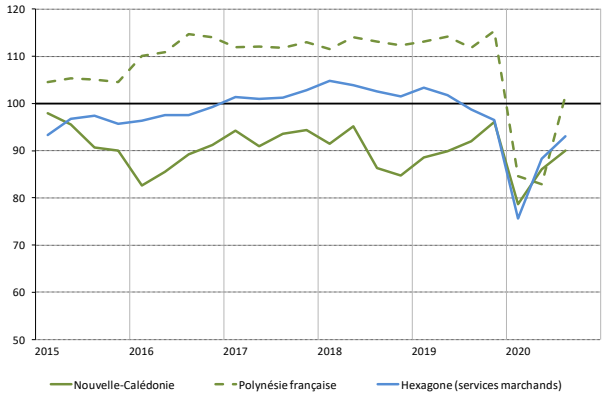

Source : IEDOM, IEOM, Banque de France
Dernier point : T3 2020
Les ICA harmonisés peuvent différer légèrement des ICA calculés pour chaque géographie.

Une consommation des ménages résiliente

Les données relatives aux transactions par carte bancaire CB, disponibles à haute fréquence, permettent d'avoir une vision de l'évolution de la consommation des ménages dans le temps (*figure 9*), même si une partie des dépenses des ménages est réalisée avec d'autres moyens de paiements (espèces ou chèques).

9 Des transactions par carte bancaire CB qui ne semblent pas durablement affectées par les confinements

Transactions par carte bancaire CB (en % par rapport à 2019)

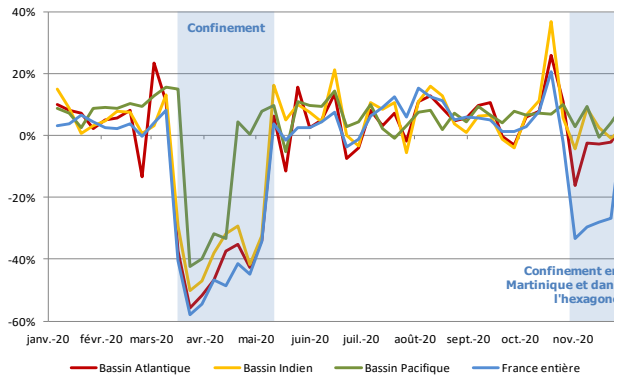

Source : Carte Bancaire CB
Glissement annuel (%) du montant hebdomadaire de transactions par carte bancaire CB en 2020 en comparaison de celui de la semaine comparable en 2019.

Alors que le démarrage du confinement national le 16 mars avait conduit à une forte chute du montant des transactions par carte bancaire CB dans l'Outre-mer durant la semaine suivante (-52 %), la fin de celui-ci, le 11 mai, a entrainé un rebond de ces transactions sur la semaine, particulièrement marqué dans l'Océan Indien (+16,3 % contre +6,4 % dans le bassin Atlantique et +3,6 % au niveau national). Les mois qui ont suivi attestent d'une certaine résilience de la consommation des ménages ultramarins : entre la mi-mai et la mi-septembre 2020, le montant des transactions par carte bancaire CB a ainsi été supérieur de 6 % au montant enregistré en 2019 dans les Outre-mer, soit une tendance sensiblement identique à celle de la France entière (+5,5 %). L'annonce d'un nouveau confinement ne concernant que l'hexagone et la Martinique, à partir du 30 octobre, a logiquement exercé un impact plus limité sur les transactions par carte bancaire CB en Outre-mer en comparaison du premier confinement. Durant la semaine qui a suivi ces annonces, alors qu'une chute de 33 % était enregistrée au niveau national, le montant des transactions a reculé de 16 % dans le bassin Atlantique, principalement du fait de la Martinique reconfinée (-26 %). A contrario, ce montant a diminué de seulement 4 % dans l'Océan Indien et a même progressé de 3 % dans le bassin Pacifique, malgré l'annonce d'un couvre-feu en Polynésie française à partir du 22 octobre.

Une détérioration du marché du travail hétérogène entre les territoires

De fait, les évolutions contrastées de la consommation des ménages sont à rapprocher de celles relatives au marché du travail ultramarin (*figure 10*).

[8] Il convient toutefois de préciser que l'enquête a été menée avant la mise en place du couvre-feu en Polynésie française, le 22 octobre, et d'un nouveau confinement dans l'hexagone, le 28 octobre.

10 Des évolutions de l'emploi salarié différentes selon les territoires

Evolution de l'emploi salarié (en glissement annuel CVS)

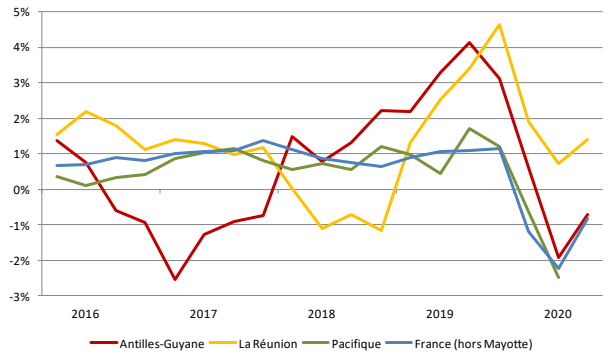

Sources : Insee, Dares, Acoss-Urssaf, Isee, Ispf
Dernier point : T3 2020 (T2 2020 pour la zone Pacifique)

Alors que l'emploi salarié était en hausse dans l'ensemble des territoires ultramarins en 2019, cette tendance s'est brusquement interrompue à partir du deuxième trimestre 2020, notamment aux Antilles et dans le bassin Pacifique. Sur cette période, le nombre de salariés a ainsi reculé de 3,5 % en Polynésie française, de 3,2 % en Martinique, de 1,8 % en Nouvelle-Calédonie et de 1,7 % en Guadeloupe (CVS). Seules la Guyane et La Réunion ont continué d'enregistrer une hausse de l'emploi salarié (respectivement de 0,5 % et 0,7 %)[9], toutefois nettement moins marquée qu'aux trimestres précédents. Dans le secteur privé spécifiquement, l'emploi salarié a enregistré une baisse encore plus marquée en Polynésie française (-5,7 %), en Martinique (- 4,2 %) et en Guadeloupe (-1,9 %), en lien notamment avec l'importance du secteur touristique dans ces trois géographies.

En comparaison de ces évolutions disparates d'un territoire à l'autre, l'emploi salarié s'est contracté de 2,2 % en France (hors Mayotte) sur la même période (-2,6 % dans le secteur privé uniquement). Au troisième trimestre 2020, le marché du travail semble retrouver un élan positif avec une hausse de l'emploi salarié supérieure à 1 % à La Réunion et en Guyane, un retour à la stabilité en Guadeloupe et un moindre repli en Martinique (-2,1 %)[10].

Les difficultés de trésorerie des entreprises limitées par le recours au PGE

11 Des incidents de paiements sur effets de commerce moins nombreux à partir du mois de mai

Nombre d'incidents de paiement sur effets de commerce

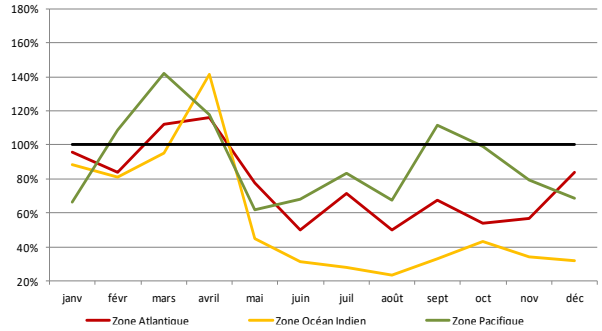

Sources : IEDOM, IEOM, bases Fiben et Eden
Données de 2020 rapportées à la moyenne du même mois calculée sur les 3 dernières années (2017-2019) (en %)

Pour les entreprises, la crise sanitaire se traduit par un tarissement des flux de trésorerie entrants, générant de nombreuses difficultés de trésorerie. Le nombre d'incidents de paiement sur effets de commerce constitue un indicateur de l'évolution instantanée de ces difficultés (les effets de commerce ne représentant qu'entre 8 % et 10 % des paiements interentreprises, l'analyse de leur évolution fournit une tendance, mais pas le volume total des impayés). La *figure 11* représente le nombre d'incidents pour chaque mois de 2020, rapporté à la moyenne du même mois calculée sur la période 2017-2019[11].

Les mois de mars et d'avril se sont caractérisés par des hausses sensibles du nombre d'incidents de paiement par rapport aux années antérieures, pour l'ensemble des géographies ultramarines, à l'exception de la Guyane. Assez rapidement cependant, la situation est revenue à la normale par la suite, le nombre d'incidents de paiement s'inscrivant même depuis mai en recul sensible par rapport aux mêmes mois de la période 2017-2019.

[9] Chiffres non disponibles sur le trimestre à Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna.
[10] Chiffres non disponibles au troisième trimestre dans le bassin Pacifique.
[11] Un nombre supérieur à 100 % signifie que les incidents de paiement du mois sous revue de 2020 ont été plus nombreux que ceux déclarés le même mois au cours des trois années précédentes ; inversement, un nombre inférieur à 100 % correspond à des incidents de paiement en 2020 moins nombreux que lors des trois dernières années.

12 Un recours au PGE significatif dans les Antilles et en Polynésie française

Montant des PGE accordés au 18 décembre rapporté au dernier PIB disponible (en %)

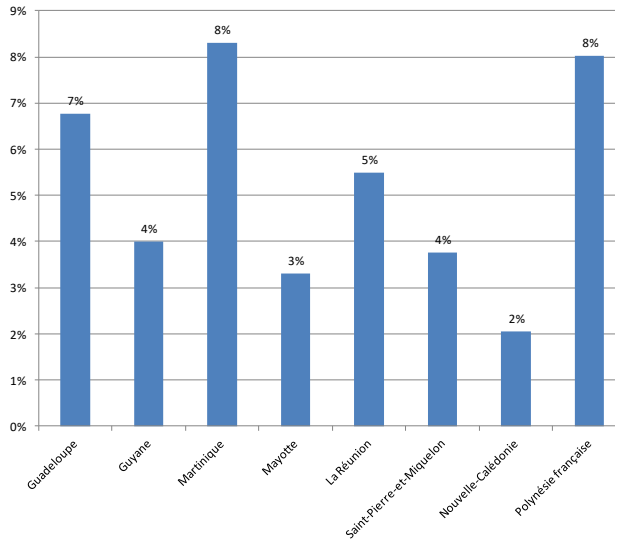

Sources : BPI,Insee, Isee, Ispf
PIB 2015 pour Saint-Pierre-et-Miquelon, 2018 pour Mayotte et la Nouvelle-Calédonie, 2019 pour les autres géographies

Ce recul du nombre d'incidents de paiement est sans doute le reflet du soutien apporté par les pouvoirs publics aux entreprises, avec des mesures telles que la mise en place des prêts garantis par l'État (PGE) sur l'ensemble du territoire national. Les montants de PGE accordés représentent parfois une part significative du PIB du territoire concerné (*figure 12*), allant jusqu'à 8 % pour la Martinique et la Polynésie française, deux géographies qui se caractérisaient par les plus fortes progressions du nombre d'incidents de paiement en mars-avril.

Encadré 3 : les dispositifs de soutien aux entreprises

Pour soutenir les entreprises face à la crise, l'État a mis en place diverses mesures d'accompagnement et de soutien, largement mobilisées depuis le mois de mars dans les territoires ultramarins. Ces mesures recouvrent principalement les prêts garantis par l'Etat (déjà mentionnés plus haut), le chômage partiel, le report d'échéances fiscales et sociales, et le fonds de solidarité. À fin avril, au plus fort de la première vague, le dispositif de chômage partiel a ainsi concerné jusqu'à 187 000 salariés appartenant à 34 000 entreprises dans les DOM. Dans le secteur privé, ce dispositif a bénéficié à 53 % des salariés en Guadeloupe, à 50 % des salariés réunionnais, à 45 % des salariés en Martinique et à 39 % des travailleurs en Guyane. Preuve d'une reprise de l'activité des entreprises à partir du mois de mai, le recours au chômage partiel a progressivement reculé pour ne plus concerner que 11 % à 18 % des salariés selon les territoires en juin et entre 2 % (La Réunion) et 4 % (Guadeloupe) des salariés en septembre.

Part des salariés privés concernés par le dispositif de chômage partiel

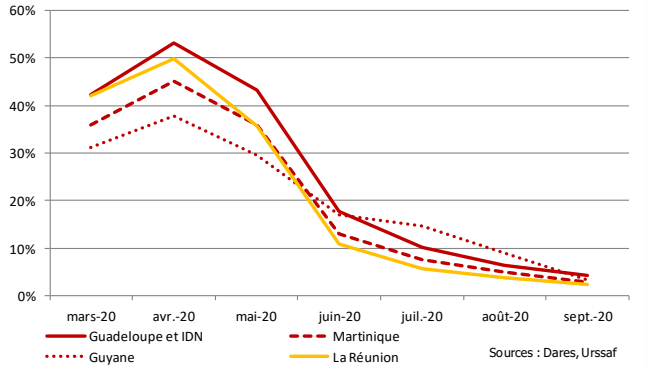

Plus de 20 % des salariés qui ont bénéficié du dispositif travaillent dans le secteur du commerce et de la réparation automobile. Toutefois, rapporté au nombre de salariés dans chaque secteur, c'est l'hôtellerie-restauration qui a eu le plus recours au chômage partiel (environ 70 % des salariés du secteur en avril et encore 30 % à 60 % des salariés en septembre selon les territoires).

Dans les COM du Pacifique, un dispositif de chômage partiel a été mis en place en Nouvelle-Calédonie (5 milliards XPF budgétés dans le budget supplémentaire 2020). En Polynésie française, deux dispositifs ont été mis en place : le dispositif exceptionnel de sécurisation de l'emploi (DIESE) et le dispositif exceptionnel de sauvegarde de l'emploi des travailleurs indépendants (DESETI). L'enveloppe globale pour ces deux dispositifs est de 12 milliards XPF pour 2020, reconduite pour 2021.

Les reports d'échéances sociales et fiscales ont par ailleurs été très nombreux depuis le début de la crise. Selon les données de l'Urssaf disponibles dans les DOM, les demandes de report de cotisations sociales cumulées à fin septembre depuis le début de la crise se sont élevées à 384 millions d'euros, soit 20 % des montants dus. Avec la reprise progressive de l'activité, les reports ont été de moins en moins nombreux au fil des mois. S'ils ont atteint un pic de 86 millions d'euros au mois d'avril (soit 28 % des montants dus), ils ne s'élevaient plus qu'à 46 millions d'euros en septembre, soit 15 % des cotisations dues sur le mois. Sur ce dernier mois, les reports demeurent toutefois importants à Mayotte et en Guyane avec respectivement 33 % et 24 % des montants dus qui ont été reportés. Les reports de charges fiscales concernent par ailleurs plus 1 000 entreprises ou travailleurs indépendants et s'élèvent à 40,6 millions d'euros depuis le mois de mars dans les DOM. Plus de 60 % du total de ces reports dans les DOM ont été accordés à La Réunion.

Le fonds de solidarité, créé par l'État pour soutenir les plus petites entreprises, les indépendants, les micro-entrepreneurs et les professions libérales a enfin été très largement sollicité dans les DOM. Au 7 décembre 2020, près de 260 000 entités ont ainsi bénéficié de cette aide (dont 31 % implantées à La Réunion et 26 % en Guadeloupe) depuis le début de la crise, pour un montant de 449 millions d'euros. En Nouvelle-Calédonie, le fonds de solidarité a été accordé à plus de 13 000 bénéficiaires, pour un montant supérieur à 2 milliards XPF (17 millions d'euros). En Polynésie française enfin, le revenu exceptionnel de solidarité (destiné aux salariés qui ne peuvent plus exercer) et l'indemnité de solidarité (destinée aux travailleurs indépendants) ont été demandés par 43 % des entreprises durant le confinement, selon une enquête menée en juillet par le partenariat CEROM.

Sources : Dares, Urssaf, Ministère de l'action et des comptes publics.

PLUSIEURS SOURCES D'INQUIÉTUDES, NOTAMMENT SUR LA REPRISE DU TOURISME

La reprise rapide de l'activité après le choc économique du premier confinement ne dissipe pas pour autant les inquiétudes des chefs d'entreprise sur les conséquences de la baisse d'activité connue en 2020 et sur les perspectives d'évolution de l'activité dans les prochains mois.

13 Baisse sensible du chiffre d'affaires de l'année 2020 anticipée par les chefs d'entreprise ultramarins

Baisse du chiffre d'affaires anticipée par les chefs d'entreprise pour l'ensemble de l'année 2020

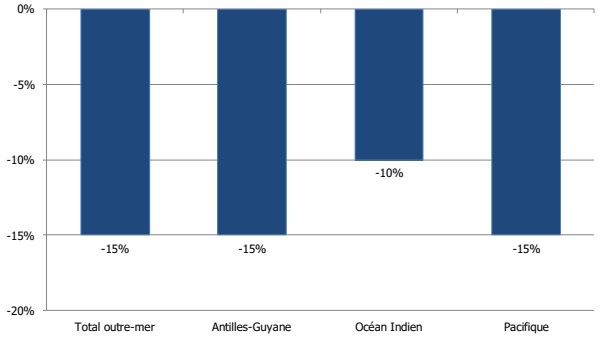

Sources : IEDOM, IEOM
Les chiffres correspondent aux médianes des taux de variation déclarés par les chefs d'entreprise interrogés.

Selon l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM et l'IEOM[12], les chefs d'entreprise anticipent début septembre (soit avant la mise en place du couvre-feu en Polynésie et du nouveau confinement en Martinique et dans l'Hexagone à compter du 30 octobre) une baisse de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 15 % pour l'ensemble de l'année 2020 (*figure 13*). Les prévisions de recul d'activité sont relativement homogènes selon les géographies. Seule la zone Océan Indien se distingue avec une prévision moins défavorable (de l'ordre de -10 %). La situation varie assez fortement selon les secteurs d'activité avec une chute de moitié estimée pour les activités touristiques. Viennent ensuite le BTP, l'industrie hors agroalimentaire, le commerce et les autres services et l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. Le pessimisme des chefs d'entreprise est par ailleurs décroissant avec la taille de l'entreprise.

Au-delà des anticipations de baisses de chiffre d'affaires, les sources d'inquiétudes quant à l'avenir diffèrent selon les territoires. Pour les chefs d'entreprise des zones Antilles-Guyane et Océan Indien, les principales inquiétudes concernant l'activité future relèvent de contraintes internes (effectifs, organisation, conditions du travail). Dans le Pacifique, la question de la reprise de la demande demeure le premier sujet de préoccupation, notamment dans le secteur des activités touristiques (*cf. encadré 4*).

Encadré 4 : le tourisme, un secteur particulièrement touché par la crise qui peine à retrouver de l'oxygène

Plus de 8 mois après le début de la crise sanitaire mondiale, le secteur du tourisme demeure l'un des plus touchés. Les restrictions de déplacement imposées dans le monde ont en effet mis un coup d'arrêt brutal à l'ensemble du secteur. Dès le premier trimestre 2020, le nombre de passagers internationaux arrivés par avion dans l'ensemble des territoires ultramarins a reculé de 17 % avant une chute de 89 % au deuxième trimestre (CVS). En septembre, alors que le trafic aérien entre la métropole et les Outre-mer représentait 57 % du niveau enregistré un an plus tôt, ce chiffre tombait à seulement 4,5 % pour les liaisons internationales, selon la DGAC. Ainsi, alors que la majorité des secteurs d'activité a pu enregistrer une amorce de reprise à partir du mois de mai, le tourisme a continué d'afficher une situation économique très dégradée.

Nombre total de passagers internationaux arrivés par avion (données CVS)

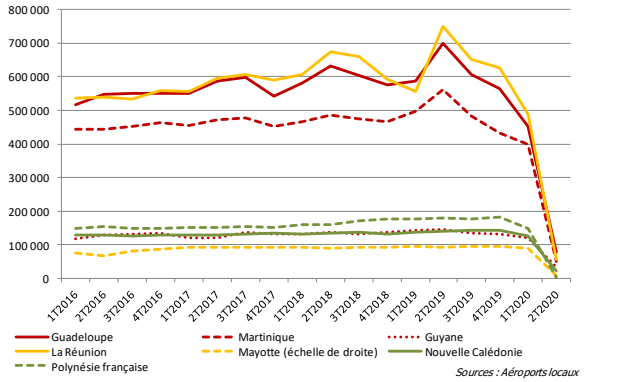

Cela se reflète directement dans le secteur de l'hôtellerie : dans les DOM (hors Mayotte), le nombre de nuitées totales dans les hôtels s'est contracté de 36 % en mars, de 94 % en avril, de 90 % en mai et de 73 % en juin (en variation annuelle). Seule la Guyane est affectée de façon un peu moins brutale, avec un recul de 61 % du nombre de nuitées en avril puis de 75 % en mai. En Polynésie française, le nombre de nuitées touristiques a chuté de 51 % en mars avant la mise à l'arrêt quasi total de l'industrie du tourisme entre avril et juin. En juillet, avec la reprise des vols commerciaux, l'hôtellerie a retrouvé une activité partielle (environ 30 % des nuitées enregistrées un an plus tôt) avant un rebond plus marqué en août (50 % des nuitées de 2019). L'activité hôtelière en Nouvelle-Calédonie demeure quant à elle très marginale depuis le confinement (à l'exception des hôtels utilisés pour les mesures de quatorzaine) puisque le territoire a décidé de garder ses frontières fermées aux touristes au moins jusqu'en juillet 2021.

Au sein des DOM, la Martinique semble particulièrement impactée puisque le taux d'occupation des hôtels s'est élevé à seulement 9 % aux mois d'avril et de mai alors qu'il était supérieur à 80 % en février. En juin, ce taux varie entre 20 et 30 % dans l'ensemble des DOM, preuve d'une reprise limitée. L'évolution du chiffre d'affaires indique également un rebond modéré de l'activité hôtelière : après une chute d'environ 90 % en avril, le chiffre d'affaires a progressivement rebondi à La Réunion et en Guadeloupe, mais reste, au mois de juillet, inférieur d'environ un tiers à son niveau de 2019. En Martinique, cette

[12] L'enquête a été réalisée à la fin du mois du mois d'août et au début du mois de septembre sous la forme d'un questionnaire en ligne adressé par l'ensemble des agences de l'IEDOM et de l'IEOM (à l'exception de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna) au millier d'entreprises du secteur marchand non financier appartenant à l'échantillon de l'enquête de conjoncture trimestrielle des Instituts. Le taux de réponse final s'établit à 84 %, soit 857 entreprises répondantes.

reprise est nettement plus limitée puisqu'en juillet, le chiffre d'affaires du secteur restait inférieur de 63 % par rapport à 2019.

Le secteur de la restauration a également subi un très fort repli de son activité au mois d'avril (-90 % de chiffre d'affaires aux Antilles et à La Réunion). Toutefois, le secteur a enregistré un rebond dès le mois de mai et celui-ci s'est confirmé sur les deux mois suivants. En juillet, le chiffre d'affaires du secteur était ainsi inférieur de seulement 12 % par rapport à 2019 aux Antilles et avait presque retrouvé son niveau d'avant crise à La Réunion (-3 % en glissement annuel).

Sources : Aéroports locaux, Insee, comités régionaux du tourisme, DGFiP.

Pour comprendre ces résultats

La démarche de mesure de l'impact de la crise a mobilisé trois types d'approches complémentaires.

L'utilisation d'informations d'origine locale a été prioritaire. Celles-ci peuvent être habituelles et régulières comme l'indicateur du climat des affaires produit par l'IEDOM-IEOM, les statistiques douanières, les statistiques touristiques, les créations et défaillances d'entreprises par exemple. D'autres sont liées à la situation comme le niveau d'utilisation des mesures de soutien à l'économie, ou le niveau d'utilisation des cartes bancaires CB accepté à titre exceptionnel. L'évolution des investissements publics régionaux a aussi été très utile en relation avec l'activité du bâtiment par exemple. Une enquête spécifique a aussi permis en Nouvelle-Calédonie de couvrir l'ensemble des secteurs d'activité.

Là où les informations locales n'existent pas ou sont insuffisantes, l'évolution mesurée à l'échelle nationale (diffusée le 7 mai 2020) a été appliquée. Cette méthode étant considérée comme d'autant plus fiable qu'elle est utilisée à un niveau détaillé, le niveau comportant 68 branches d'activité a été privilégié. Les estimations fines sont ensuite agrégées en tenant compte du poids de chaque secteur dans l'économie locale pour obtenir une estimation globale dans chaque territoire. Cette méthode ne peut être utilisée dans les secteurs très spécifiques comme l'économie spatiale en Guyane, où des informations locales sont indispensables.

Enfin, dans les Antilles et à la Réunion, ces informations par nature disparates ont été systématiquement mises en cohérence en utilisant le modèle économique quasi-comptable qui sert à établir les comptes rapides des régions outremer, connu sous le nom de TABLO. Au-delà de la cohérence d'ensemble entre les ressources et les emplois pour chaque type de bien ou de service, ce modèle intègre des relations entre secteurs en fonction des processus de production, ou entre secteurs et usages, consommation ou investissement par exemple.

Au-delà de l'impact immédiat de la crise, les travaux en cours permettront d'enrichir encore l'analyse sur un temps plus long en mobilisant les informations disponibles trimestriellement. Celles-ci couvrent un champ plus large de faits économiques et permettent des recoupements plus nombreux. Cela permettra de préciser à la fois l'ampleur du premier choc et surtout celle de la reprise qui a suivi jusqu'aux développements inverses récents, sans doute moins semblables d'un territoire à l'autre que lors de la première vague.

Pour en savoir plus

CEROM, Polynésie française, « Enquête : Les entreprises face à la crise en mai et juin 2020 », www.cerom-outremer.fr, août 2020

CEROM, Polynésie française, « Covid-19 : Risques conjoncturels pour l'économie polynésienne », www.cerom-outremer.fr, avril 2020

CEROM, Martinique, « Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement », www.cerom-outremer.fr, juin 2020

CEROM, Guadeloupe, « Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement », www.cerom-outremer.fr, juin 2020

CEROM, Guyane, « Un recul de l'activité économique de 25 % pendant le confinement », www.cerom-outremer.fr, juin 2020

CEROM, Mayotte, « Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire à Mayotte », www.cerom-outremer.fr, septembre 2020

CEROM, La Réunion, « L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au Covid-10 à La Réunion », www.cerom-outremer.fr, mai 2020

CEROM, La Réunion, « Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire », www.cerom-outremer.fr, juillet 2020

CEROM, Nouvelle-Calédonie, « Les impacts économiques du Covid-19 en Nouvelle-Calédonie », www.cerom-outremer.fr, avril 2020

CEROM, Nouvelle-Calédonie, « La crise sanitaire de la Covid-19 contamine l'économie calédonienne en 2020 et surtout au-delà », www.cerom-outremer.fr, novembre 2020

IEDOM-IEOM, « Forte hausse des effets impayés dans les économies ultramarines à partir de mars 2020 », www.iedom.fr et www.ieom.fr, mai 2020

IEDOM-IEOM, « Normalisation des incidents de paiement sur effets depuis le début du confinement », www.iedom.fr et www.ieom.fr, juillet 2020

IEDOM-IEOM, « Les entreprises ultramarines face à la crise sanitaire – Résultats de l'enquête menée par les agences de l'IEDOM et de l'IEOM », www.iedom.fr et www.ieom.fr, octobre 2020

IEDOM-IEOM, Tendances conjoncturelles, juin 2020

IEDOM-IEOM, « L'économie de La Réunion en 2019 - Une belle année pour l'emploi, Synthèse annuelle », avril 2020

IEDOM, « L'impact économique de la pandémie de Covid-19 à Saint-Pierre-et-Miquelon », www.iedom.fr, novembre 2020

INSEE, Points de conjoncture du 26 mars 2020, du 22 avril, du 7 mai, du 17 juin et du 8 juillet 2020

INSEE Informations rapides n°107, avril 2020

INSEE, Une baisse de l'emploi salarié historique mais limitée par un recours massif à l'activité partielle, Insee Conjoncture La Réunion n°13, juillet 2020

INSEE, Bilan économique 2019 – La Réunion, Insee, juin 2020

INSEE, Tableau de bord de conjoncture régionale – Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte – trimestriel

INSEE, Notes de conjoncture régionales – Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte – trimestriel

INSEE La Réunion, « L'activité se redresse ponctuellement en juillet-août – conjoncture du tourisme en T3 2020 », Insee Flash La Réunion n°189, décembre 2020

INSEE La Réunion, « L'activité s'effondre dans l'hébergement et la restauration – conjoncture du tourisme en T2 2020 », Insee Flash La Réunion n°185, octobre 2020

INSEE La Réunion, Bilan économique 2019, Insee Conjoncture Réunion n°12, juin 2020

INSEE Martinique, Bilan économique 2019, Insee Conjoncture Martinique n°9, juin 2020

INSEE Guadeloupe, Bilan économique 2019, Insee Conjoncture Guadeloupe n°9, juin 2020

INSEE Guyane, Bilan économique 2019, Insee Conjoncture Guyane n°9, juin 2020

INSEE, Notes de conjoncture régionales – Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte – trimestriel

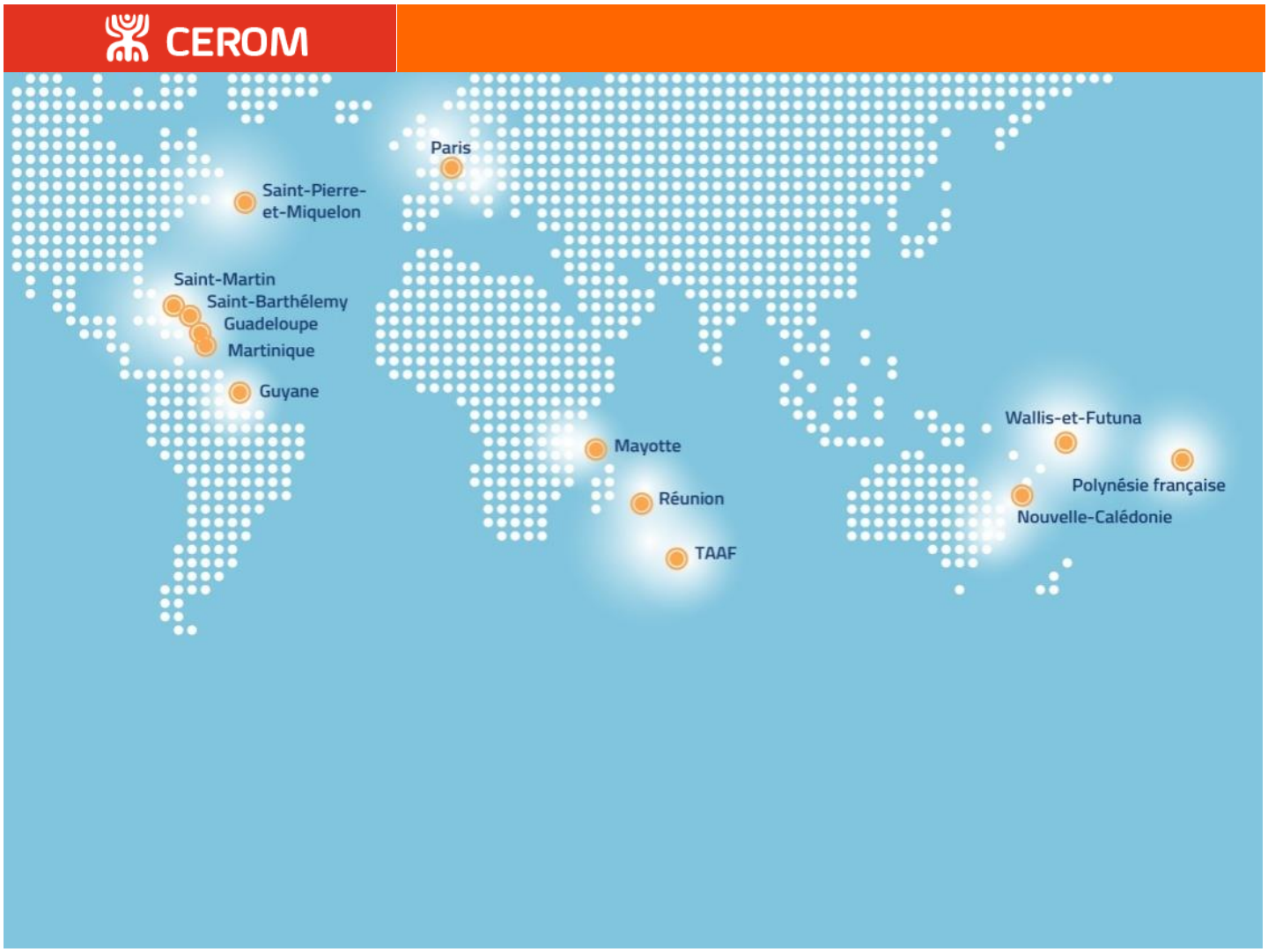

Directeur de la publication : Marie-Anne Poussin-Delmas

Responsable de la rédaction : Elisabeth Fonteny, Franck Perrault, Bertrand Savoye

Rédaction : Sylvie Eghbal-Téhérani, Elisabeth Fonteny, Aurélien Guillou, Matthieu Morando, Franck Perrault, Bertrand Savoye, Bruno Terrien

Éditeur : AFD – Iedom – Ieom – Insee

Achevé d'imprimer : mars 2021

Dépôt légal : ISSN